



Communiqué de presse

Montpellier, le 20 décembre 2023

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé la gestion du centre hospitalier spécialisé (CHS) psychiatrique du Gers, situé à Auch, pour les exercices 2016 et suivants.

Un pilotage présentant des lacunes en termes de stratégie, de politique qualité et de coopération extérieure

La gouvernance de l'hôpital psychiatrique révèle des lacunes importantes. Les documents stratégiques obligatoires sont absents : projet médical et d'établissement, ainsi que contrats de pôle. Par ailleurs, le CHS est intégré au groupement hospitalier de territoire (GHT) du Gers mais les coopérations y demeurent très limitées, couvrant essentiellement la mutualisation de la fonction achats et la participation au plan de formation. L'information médicale, les fonctions logistiques, la pharmacie ne sont pas, à l'heure actuelle, intégrées. L'établissement conserve un fonctionnement relativement isolé. Cependant, la validation par l'ARS du projet territorial de santé mentale devrait permettre la mise en réseau des professionnels du territoire pour des prises en charge diversifiées. Enfin, l'établissement devrait améliorer sa gestion et son suivi de la qualité et des risques.

Une activité centrée sur la prise en charge hospitalière, marquée par des durées longues et un recours limité à l'ambulatoire

Les durées moyennes de séjours et d'hospitalisation sont en forte progression sur la période, allant jusqu'à doubler dans certaines unités. Parallèlement, le taux de recours global à l'ambulatoire demeure faible en comparaison des autres territoires. Or, ce mode de prise en charge constitue un levier majeur de prévention et joue un rôle central dans le parcours et l'accompagnement des soins. Dans ce contexte, l'une des marges de manœuvre, que l'établissement commence à développer, repose sur le recours aux équipes mobiles.

Une situation financière contrainte

La situation financière de l'établissement s'avère préoccupante dans la mesure où les marges possibles de réduction des charges sont très faibles. Le CHS reste très dépendant des financements apportés par l'État et de différentes enveloppes non pérennes au titre de la crise sanitaire et du Ségur de la santé. Même si la réforme du financement des hôpitaux psychiatriques prévoit un mécanisme de compensation garantie dans un premier temps, l'établissement devrait dès à présent développer davantage l'activité ambulatoire et réduire ses durées d'hospitalisation, renforçant parallèlement sa file active.

Contact presse : Eric Morel / Ferdaos Salem

eric.morel@crtc.ccomptes.fr / ferdaos.salem@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 34 22 73 00 ■

✉ [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)